



Le 7 septembre 2015

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

La mauvaise conjoncture qui impacte durement nos élevages et les événements récents intervenus au marché, remettent en cause l'existence du Marché du Porc Breton (MPB) et l'organisation collective de la production. Dans ce contexte, nous, les neuf Organisations de Producteurs (OP) représentant plus des 2/3 de la production de l'Ouest, avons décidé de renforcer notre collaboration pour pérenniser une cotation publique fiable et transparente.

Porté par le Ministre de l'Agriculture, le prix actuel est trop déconnecté du prix de nos concurrents étrangers et génère des cochons invendus chez plus de 100 éleveurs par semaine. De surcroît, les pouvoirs publics n'ont engagé aucune enveloppe financière pour compenser le différentiel entre ce prix politique avec le véritable prix de marché. Dans ces conditions, c'est à la filière d'assumer les conséquences. Les abattoirs ne peuvent répercuter l'intégralité de ce différentiel et les délais d'enlèvement s'allongent chez les éleveurs. Le cadran, outil développé et défendu par les OP et le syndicalisme agricole, est aujourd'hui instrumentalisé. L'heure est grave !

Sans réaction, la disparition du MPB est programmée. Cela aurait pour conséquence de désorganiser la production et de faire naître un individualisme sauvage. Sans référence, équité, ni transparence, ce sera l'anarchie dans les relations commerciales entre les OP et les abattoirs. Ayons toujours à l'esprit que le MPB protège tous les éleveurs quelles que soient leur taille et leur situation géographique.

Nous avons donc décidé d'agir : il faut revenir à un fonctionnement normal du marché dans les meilleurs délais. Il s'agit d'éviter l'engorgement en porcheries qui étouffe aujourd'hui de plus en plus d'éleveurs. Demain, ce sera peut-être vous qui serez acculés à accepter des enlèvements à vil prix, point de départ à la désorganisation et de l'implosion de l'ensemble de la filière.

Nous serons vigilants à ce que ce retour à un fonctionnement normal du MPB intègre le gain de valorisation du « Porc Français ». L'action syndicale des dernières semaines a payé et il faut conserver cet avantage qui nous est dû, compte tenu du contexte de distorsion de concurrence dans lequel nous évoluons. Cet avantage profite aussi au commerce de manière générale car les prix pratiqués en promotion de ce début septembre valorisent très bien le porc sans le brader. Néanmoins, le bénéfice de cette avancée pour les éleveurs serait anéanti avec la disparition du MPB. Ne nous trompons pas de cible.

Concernant les modifications du règlement du marché, la remise en cause des fondamentaux du MPB aurait pour conséquence de décourager les éleveurs apporteurs qui assurent son bon fonctionnement au bénéfice de tous les éleveurs et de toute la filière. En tout état de cause, il ne peut être modifié qu'avec ceux qui achètent au cadran et en respectent les règles.

Enfin, c'est parce que notre production aborde un virage stratégique, que nous avons décidé d'engager un travail collectif visant à renforcer notre collaboration pour garantir à l'avenir les meilleures conditions de commercialisation de notre production. Nous ne manquerons de revenir vers vous pour vous informer des avancées concrètes de nos travaux.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



CHÉREAU Jean-Luc



BIZIEN Philippe



HOUZÉ Bertrand



SIMON Jean-Pierre



BELLAIRD Michel



POT François



ROUÉ Guillaume



GATÉ Hervé



BLOC'H Michel